

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Modernisation Sonorisation salles  
Sonorisation mobile

N° AD-2026-07-06-25

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

## ARRETE DU MAIRE

Madame le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 Avril 2026 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 17 Avril 2026, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la mise en concurrence

Considérant qu'il est prévu au budget 2026 les travaux de modernisation des sonorisations de la Salle Polyvalente et de la Salle du Peuple,

Considérant la proposition la Société SASU HIGHLIGHT

### DECIDE

**ARTICLE 1** – De valider la proposition de la Société SASU HIGHLIGHT pour le remplacement de la sonorisation de la Salle polyvalente et de la salle du peuple et la fourniture d'une sonorisation mobile pour un montant de 6 162.00 € HT, pour la fourniture du câble de liaison entre les deux salles pour un montant de 641.40 € HT

**ARTICLE 2** – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

**ARTICLE 3** – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Fait à LESPIGNAN, le 06 juillet 2026

La Maire,

Géraldine ESCANDE-COLIN

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le 15 JUIL. 2026

ID : 034-213401359-20260706-AD2026\_07\_06\_25-AR

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 10 JUIL. 2026

Et publication ou notification

Du

La Maire : 13 JUIL. 2026

